

Extrait du Revue du Mauss permanente

<http://www.journaldumauss.net>

Université populaire et citoyenne : La démocratie, un enjeu pour les associations ?

- Gazette - Actualités -

Date de mise en ligne : vendredi 27 novembre 2009

Revue du Mauss permanente

Université Populaire et Citoyenne

Réflexion-débat autour de l'ouvrage de Joseph Haeringer

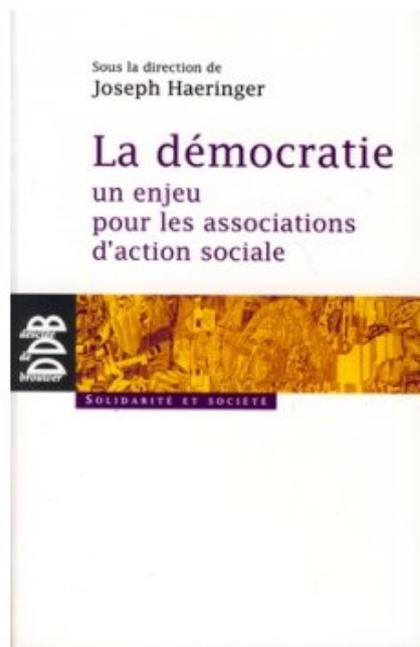
La démocratie : un enjeu pour les associations ?

2 décembre 2009, de 19 h 00 à 21 h

Salle des conférences du Musée des arts et métiers

292 rue Saint-Martin - Paris 3ème

A propos de l'ouvrage de Joseph Haeringer



Dans notre pays, les associations tiennent une place centrale. Mais elles sont questionnées sur leur manière de mettre en Suvre la solidarité, dans un contexte historique marqué par la dilution de ses formes institutionnelles. Le questionnement porte autant sur leur dimension politique. Les auteurs s'interrogent sur la crise de régulation de ces organisations traversées par une pluralité de logiques d'action et de légitimités. La mutation en cours appelle à de nouveaux équilibres entre ces trois acteurs, toutes parties prenantes de l'action collective, que sont les administrateurs, les professionnels et les usagers. C'est l'enjeu du changement auquel les associations sont confrontées aujourd'hui.

Telle est la question associative que cet ouvrage tente d'explorer. Son apport tient notamment à son ancrage sur des études de cas du champ social et médico-social. Son originalité tient aussi à ce qu'il propose une réflexion collective émanant de chercheurs d'associations.

Sous la direction de Joseph Haeringer, sociologue au Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique

(CNRS/Cnam) et enseignant en formation continue à Sciences Po-Paris.

Avec les contributions de Jean-Marc Bisson, Elisabetta Bucolo, Alain Dewerdt, Laurain Gardin, Marie-France Gounouf, Joseph Haeringer, Michel Jezequel.

A propos de la réflexion-débat

Quand il s'agit de souligner l'importance de la loi 1901, nombre de commentateurs associatifs y voient la reconnaissance d'une double liberté : individuelle, celle de s'associer librement, et collective, celle d'agir collectivement dans l'espace public. Au fil de l'histoire, ce paradigme associatif s'est concrétisé de multiples manières car il s'agit d'agir en fonction d'une certaine représentation du vivre ensemble. Ainsi le terme de solidarité se donne-t-il à voir différemment selon les espaces et le temps, mais aussi selon les acteurs et les registres de leur engagement. Mais partout, et sans doute aujourd'hui davantage qu'hier, l'ambition associative ne réduit pas à définir les modalités d'une coopération, d'un faire ensemble, mais à énoncer ce bien commun au nom duquel pourra s'organiser la coopération. C'est pourquoi l'association ne peut être rabattue sur le seul plan organisationnel, celui de la rationalité, mais doit être comprise comme une construction jamais achevée d'un espace public particulier ordonné à un bien commun fondateur d'une organisation qui, à ce titre, associe toutes les parties prenantes à la réalisation d'un projet. Aussi, l'association doit-elle être pensée et sans doute aussi gouvernée et dirigée comme une organisation régulée par un projet institutionnel.

Replacées dans cette perspective, trois questions d'actualité retiendront notre attention comme autant d'épreuves à travers lesquelles se joue la cohérence entre un projet sociétal énoncé par l'association et une organisation soumise à la preuve de son efficience :

L'emprise d'une professionnalisation qui viendrait compenser l'atonie de l'engagement volontaire. Quelle régulation citoyenne pour une expertise au service des personnes ?

Le pilotage d'un projet institutionnel et son évaluation. Quel management associatif pour prendre en compte l'attente de reconnaissance et l'exigence de justice des personnes ?

Les formes de coopération inter-associative. Quels réseaux associatifs pour contenir les logiques de concentration et de marché en émergence dans l'action sociale ?

Tels sont quelques uns des thèmes qui seront mis en réflexion et en débat au cours de cette séance, par les intervenants. Universitaires-chercheurs et dirigeants associatifs introduiront ce débat qui sera ensuite élargi aux participants à la séance.

Interviendront

Philippe Eynaud, maître de conférences en gestion au Cnam

Marcel Jaeger, professeur titulaire de la chaire du travail social au Cnam

Samuel Sponem, maître de conférences en gestion au Cnam

Bernard Cavat, directeur de l'Apsi et administrateur du Gnda

Christine Chognot, adjointe au directeur général de l'Uniopss

Norbert Ligny, directeur de l'association Thélémythe

L'accès à cette soirée est ouvert à tout public et gratuit, mais le nombre de places étant limité, merci de bien vouloir vous inscrire par mail à l'adresse suivante : sed@lise.cnrs.fr